



FRDi

**Plateforme française d'échange et de coordination interministérielle
sur la mobilisation des ressources intérieures publiques (MRIP)**

Civisme fiscal et consentement à l'impôt

Expérience et activités récentes du CREADF

M. Ismaïla DIALLO, SGA CREDAF

Visioconférence du 16 mars 2023



Sommaire

Introduction générale

I. Le CREDAF en bref (présentation sommaire du CREDAF)

II. Expérience et actions du CREDAF en matière de civisme fiscal

Conclusion

Introduction générale

- ❑ La promotion du civisme fiscal à travers celle du consentement volontaire à l'impôt, un enjeu déterminant du nouveau civisme fiscal.
- ❑ Au-delà de la légalité, une relation de confiance s'impose entre l'administration et le contribuable, voire la collectivité tout entière.
- ❑ Le CREDAF, une expérience d'une quarantaine d'années et plusieurs actions ...

I. Le CREDAF en bref ...

- ❑ Le Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales, une association d'envergure internationale regroupant les dirigeants de 30 administrations fiscales (dont 1 membre associé).**
- ❑ Créé en 1982 et fort de ses 40 ans d'expérience, un acteur majeur aussi bien dans l'accompagnement de ses membres qu'au titre des partenariats qu'il a noués avec les organisations internationales pour lesquelles il est devenu aujourd'hui un partenaire à part entière.**

I. Le CREDAF en bref ...

- Chaque année, près d'une dizaine d'événements internationaux : conférence annuelle, séminaires de directeurs, groupes de travail, séminaires de formation et autres réunions thématiques.**
- Animation par des experts de haut niveau issus des administrations fiscales de ses membres ou d'organisations de renommée internationale.**
- Synthèses écrites et mise à disposition des participants d'une documentation riche et complète sur les sujets.**

II. Expérience et actions en matière de civisme fiscal

II.1 – Historique des activités en lien avec la promotion du civisme fiscal

❖ Colloques ou conférences

1989 (Sénégal) : Les relations entre l'administration et le contribuable

1995 (Burkina Faso) : Le consentement à l'impôt

1998 (Côte d'Ivoire) : Les relations entre l'Administration et les usagers (accueil, information, sensibilisation et écoute), les centres de gestion agréés, l'informatisation des services

2002 (Cameroun) : L'administration fiscale au service du contribuable

2008 (Bénin) : L'administration de service : la relation à l'utilisateur et le civisme fiscal

2018 (Haïti) : Consentement à l'impôt et redevabilité

II. Expérience et actions en matière de civisme fiscal

II.1 – Historique des activités

❖ Séminaire/webinaires

2007 (Algérie) : L'élargissement de l'assiette fiscale et le recensement des contribuables

2008 (Sénégal) : La relation de l'administration fiscale à l'utilisateur : accueil, assistance et téléprocédures

2008 (RDC) : Le civisme fiscal

2017 (Canada) : Déontologie et intégrité

❖ Groupes de travail (élaboration de guides, chartes, ...)

2006/2007 (Tunisie/Niger): Elaboration d'une charte déontologique

2008/2009 (Burundi/Canada) : Elaboration d'un guide des procédures contentieuses

II. Expérience et actions en matière de civisme fiscal

II.2 – Actions récentes et à venir

Pour rappel, *la promotion du civisme fiscal* : thème de l'année en cours (2022-2023), la dernière de la 1^{ère} période triennale de la nouvelle stratégie du CREDAF dont le thème global porte sur l'élargissement de l'assiette fiscale.

Pour rappel, les thèmes des 2 premières années :

- Le numérique au service de l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- La maîtrise et la valorisation des données, un enjeu fiscal stratégique.

II. Expérience et actions en matière de civisme fiscal

II.2 – Actions récentes et à venir

En décembre 2022, séminaire de Niamey (lancement des travaux) sur le thème « *Etat des lieux des stratégies et actions de promotion du civisme fiscal* ».

- **2 sessions plénières :**

- 1 – Transparence et redevabilité

- 2 – Education au civisme fiscal

- **3 ateliers :**

- 1 - La facturation électronique

- 2 - La dématérialisation (les téléprocédures)

- 3 - La communication envers le contribuable

II. Expérience et actions en matière de civisme fiscal

II.2 – Actions récentes et à venir

A venir, le Séminaire de Dakar (préparatoire à la conférence de Conakry), avril 2023, sur le thème « Stratégies et actions de promotion du civisme fiscal »

- **2 sessions plénières :**

1. L'ouverture des données (fiscales) publiques
2. Civisme fiscal et confidentialité et protection des données

- **3 ateliers :**

1. Le pré-remplissage des déclarations fiscales
2. La lutte contre la corruption
3. L'immatriculation des contribuables (focus informel)

II. Expérience et actions en matière de civisme fiscal

II.2 – Actions récentes et à venir

A venir, la **Conférence de Conakry**, juin 2023, sur le thème « *La promotion du civisme fiscal* ».

- **3 sessions plénières / tables rondes :**

1. Panorama des enjeux et problématiques sur le sujet
2. Revue de la littérature sur la promotion du civisme fiscal
3. Actions des organisations du NTO en faveur du civisme fiscal

- **3 ateliers :**

1. Le renforcement des droits et garanties du contribuable.
2. La place du contrôle fiscal dans le renforcement du civisme fiscal.
3. Le rôle de l'intermédiation fiscale et des tiers (douane, employeurs, banques, ...)

Conclusion

- ❑ Pour renforcer la relation de confiance entre l'Etat et le contribuable, le respect des principes de transparence et de redevabilité (bonne gouvernance) est essentiel pour toutes les administrations chargées d'une mission de service public, y compris les administrations fiscales.
- ❑ Au-delà, la transformation numérique, la gestion et la prévention des risques, la maîtrise et la valorisation des données, ainsi que l'éducation du contribuable et la communication envers le contribuable sont également déterminants pour améliorer l'accomplissement volontaire de leurs obligations fiscales par les citoyens.

Conclusion

- ❑ Depuis sa création, le CREDAF travaille sur la promotion du civisme fiscal et tous les sujets touchant à l'organisation et au fonctionnement des administrations fiscales, en relation avec ses partenaires et au grand bénéfice de ses membres.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !